

Le budget—M. Fontaine

leurs petits-enfants. A-t-il lu le mémoire qu'a présenté la Fédération nationale des retraités et citoyens âgés au gouvernement en février 1989 où ses membres ont adopté à l'unanimité la décision de demander au gouvernement de supprimer l'impôt sur le revenu au Canada pour toutes les familles ou pour toute personne dont les revenus sont égaux ou inférieurs au seuil de pauvreté établi. Ils ajoutent qu'il y a plusieurs personnes âgées, en particulier des femmes qui vivent, en fait, au-dessous du seuil de pauvreté parce que la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti constituent leur seule source de revenu.

Le député ne pense-t-il pas que ces personnes âgées, qui reconnaissent en fait la nécessité de la responsabilité fiscale, comprennent aussi très clairement combien il est important de pouvoir bien manger et bien se loger dans leur vieillesse? Il parle de la nouvelle taxe de vente proposée et de son injustice. Nous reconnaissons tous, je pense, que l'actuelle taxe sur les ventes des fabricants comporte des iniquités. Mais est-il juste que dans notre pays les enfants et leurs mères paieront une taxe sur les vêtements d'enfant, sur les leçons de musique et sur les séances d'orientation familiale. Est-ce équitable, monsieur le Président.

[Français]

M. Fontaine: Monsieur le Président, la première chose que je voudrais dire à la députée, c'est que suite à notre avant-dernier manifeste économique, vous savez très bien qu'il n'y a pas 10 p. 100 de Canadiens de 65 ans et plus qui paient de l'impôt, et ces 10 p. 100, chaque jour, votre chef nous demande de leur faire payer plus d'impôt. Ces 10 p. 100 ont travaillé dans leur vie, ils ont accumulé une richesse, ils paient de l'impôt aujourd'hui, et votre chef nous demande de modifier leur taux d'imposition, de leur en faire payer plus. Cela c'est la réponse à la première partie de la question.

Deuxièmement, vous dites que les personnes âgées ont besoin d'une pension. On est conscient de cela. Les personnes âgées ont besoin d'une pension, mais les Canadiens de l'âge de la population active sont très conscients du fait que l'on puisse continuer à leur rendre disponible cette pension et à garder nos personnes âgées dans un climat de sécurité, et cela est très important. Les personnes âgées veulent s'assurer qu'à chaque mois elles vont recevoir leur chèque de pension. Et, pour ce faire, ils ou elles savent que les Canadiens de la classe active doivent avoir du travail. Et c'est le climat économique qu'on leur a donné. On a créé un million et demi de nouveaux emplois que nous avons mis en place, depuis 1984. Ces gens contribuent à la caisse de l'État et permettent ainsi une meilleure régularité dans la réception des pensions des personnes âgées.

Et finalement, en ce qui touche la taxe sur les produits et les services, j'ai mentionné qu'elle s'applique à tous les biens. J'ai donné la liste des exceptions, et j'ai mentionné qu'elle remplace, qu'elle ne crée pas de revenus additionnels, et qu'elle ne pénalise pas nos jeunes, parce qu'il y a des personnes vivant dans l'aisance qui recevront quand même, quatre fois par année, un chèque pour compenser à l'application de la taxe de vente. Elles recevront un chèque sur lequel il sera mentionné que c'est pour la taxe de vente qu'elles ont payée dans les trois derniers mois. Alors, les personnes qui sont au niveau de la survivance, pas loin du seuil de pauvreté, n'auront pas à s'inquiéter, car elles recevront un remboursement, au préalable, d'ailleurs.

M. Marchi: Monsieur le Président, j'ai écouté le discours de mon collègue, le député de Lévis (M. Fontaine), mais il est très difficile de garder sa patience après avoir entendu les choses qu'il a dites, car il dit beaucoup de faussetés.

• (1720)

[Traduction]

Il essaye de faire du gouvernement un Robin des Bois politique qui vole les riches par cette disposition de récupération pour donner aux pauvres.

Premièrement, le député a fait l'erreur de traiter les allocations familiales et les pensions comme une sorte d'aumône, alors qu'elles n'en sont pas. Nous, dans notre parti, considérons ces services comme un contrat social avec les Canadiens, qui donne un sens et un but à ce que nous appelons la citoyenneté canadienne. Deuxièmement, il n'a pas dit que les seuils seraient abaissés l'année prochaine. Il n'a pas dit que l'assurance-maladie serait un jour dans la même situation.

Mais plus importante et plus trompeuse encore est la situation fiscale dans laquelle se trouvent les Canadiens. Nos concitoyens veulent savoir pourquoi le gouvernement leur impose un fardeau fiscal aussi injuste parce qu'il s'applique inégalement selon les individus, la région et le revenu. Ils acceptent volontiers de préparer la voie aux générations futures. Ils veulent bien s'unir dans le sacrifice pour assurer l'essor du Canada. Mais ils ne veulent laisser personne à la remorque dans cette marche vers le progrès.

Nous ne pouvons pas examiner ce budget seul car il fait suite à quatre autres budgets. Le gouvernement actuel en a présenté cinq en tout. Nous n'avons pas cessé de lui demander à la Chambre des communes quels étaient les effets cumulatifs de ces budgets sur la famille moyenne canadienne. Les familles de ma circonscription sont des familles qui travaillent durement et qui appartiennent à la classe moyenne comme celles de la circonscription du député de Lévis (M. Fontaine), j'imagine. Les habitants